

REVISION N° 2
Approbation - 2019

COUZON-AU-MONT-D'OR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires

Couzon-au-Mont-d'Or

- CAVITÉ : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :
(Article L563-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols.

C-5-1-1 Informations complémentaires

Couzon-au-Mont-d'Or

COUZON-AU-MONT-D'OR (69)

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'État peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune de Couzon-au-Mont d'Or, trois zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1 : Bourg

Château-fort, église et bourg du Moyen Âge.

L'Eglise est citée dans le Dénombrement des biens de l'Eglise de Lyon en 984, (en fait un document du XIIème siècle qui reprend des textes plus anciens). Elle était placée sous le vocable de Saint-Maurice. Elle apparaît dans la Visite Pastorale de l'archevêque de Lyon, Camille de Neuville, en 1657. L'église médiévale fut démolie au XIXème siècle. La nouvelle fut construite par l'architecte Bossan en 1855-1861. Seul le clocher roman de l'ancien édifice fut conservé.

La commune faisait donc partie des biens de l'Eglise de Lyon. Elle resta sous l'autorité des Chanoines du Chapitre de Saint-Jean jusqu'à la Révolution.

Le château-fort fut construit au XIVème siècle. Il servait à la fois de refuge pour la population et de logement pour le seigneur-mansionnaire. Le château fut partiellement détruit sous La Terreur.

Zone 2 : Les Torelles

Site de carrières gallo-romaines.

Zone 3 : Aqueduc du Mont d'Or

il s'agit de l'un des quatre aqueducs approvisionnant Lyon en eau dans l'Antiquité. Long de 26 km, il est un ouvrage essentiellement souterrain. Cet important ouvrage hydraulique antique traverse le territoire de la commune du nord au sud.